

<https://dieppe-ouest.circonscription.ac-normandie.fr/?La-reserve-citoyenne>



La réserve citoyenne

- Pédagogie - Élémentaire - L'enseignement moral et civique (EMC) -



Date de mise en ligne : lundi 8 février 2016

Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

La mise en œuvre de cette mesure en cette rentrée 2015 constitue un enjeu important pour permettre à toutes les bonnes volontés de la société civile de s'engager aux côtés des équipes éducatives et des enseignants. Elle est également une opportunité pour l'École dans la transmission des valeurs de la République et une marque de confiance de la part des citoyens qui souhaitent apporter bénévolement leur contribution, aux côtés des enseignants, à la formation des jeunes citoyens.

Présentation de la réserve citoyenne

La réserve citoyenne permet aux équipes éducatives des écoles et établissements scolaires, publics et privés, de faire appel plus facilement à des intervenants extérieurs pour illustrer leur enseignement ou leurs activités éducatives, notamment en matière :

- d'éducation à la citoyenneté et à la laïcité
- d'éducation à l'égalité entre filles et garçons
- de lutte contre toutes les formes de discriminations
- de lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- de rapprochement de l'école et du monde professionnel
- d'éducation aux médias et à l'information

Elle est ouverte à toutes les personnes majeures : bénévoles d'associations, jeunes, notamment étudiants, volontaires et anciens volontaires du service civique, élus, retraités, salariés d'entreprises ou personnels de la fonction publique, professions libérales, réservistes de l'armée, délégués départementaux de l'Éducation nationale, etc.

Dans chaque académie, un référent est chargé, sous l'autorité du recteur, d'examiner les candidatures et d'animer le dispositif.

Adresse du référent : reserve.citoyenne.ac-rouen.fr

er février 2016' /> Depuis le 1er février 2016

Vous pouvez directement consulter les profils de réservistes via le portail Arena (domaine « Intranet, référentiels et outils » et sous-domaine « annuaire »).

Pour chaque réserviste intervenant dans votre département, vous pouvez consulter l'intégralité des informations qui le concernent : activité exercée, champ de compétence, présentation de l'intervention, curriculum vitae, coordonnées et disponibilité. Afin de trouver les profils les plus pertinents dans le cadre de votre projet, un moteur de recherche vous permet de sélectionner les réservistes en fonction de différents critères (champ d'intervention, ville de résidence, mots clés).

Vous pouvez ensuite, avec l'accord de votre chef d'établissement ou de votre directeur d'école, contacter le réserviste, lui proposer d'intervenir sur votre projet et, le cas échéant, convenir d'un temps de préparation et de co-construction de l'intervention. Le bénévole intervient ensuite en votre présence selon les modalités que vous avez définies en amont avec lui.

La réserve citoyenne

Vous pourrez compléter sur cette application le profil du réserviste en réalisant un compte rendu de son intervention. Votre témoignage pourra donner à d'autres enseignants des pistes possibles pour employer au mieux son expérience et les compétences qu'il souhaite mettre à disposition de notre institution scolaire.

Retrouvez toute information utile sur les sites du ministère www.laresvecitoyenne.fr ; eduscol.education.fr/reserve-citoyenne) et notamment une infographie vous rappelant la marche à suivre.

